



Saputo

3 TROISIÈME TRIMESTRE

EXERCICE FINANCIER 2019

Voici les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2019, terminé le 31 décembre 2018.

- Les revenus du trimestre ont totalisé 3,577 milliards de dollars, en hausse d'environ 555 millions de dollars, ou 18,4 %.
- Le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et gain lié à l'hyperinflation (BAIIA ajusté*) s'est établi à 321,2 millions de dollars, en hausse de 3,2 millions de dollars, ou 1,0 %.
- Le bénéfice net a totalisé 342,0 millions de dollars, en hausse de 5,0 millions de dollars, ou 1,5 %.
- Le bénéfice net ajusté* a totalisé 174,4 millions de dollars, en baisse de 8,8 millions de dollars, ou 4,8 %.
- Le bénéfice net par action (de base et dilué) s'est établi à 0,88 \$ et 0,87 \$, respectivement, pour le trimestre, comparativement à 0,87 \$ et à 0,86 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 1,2 %.
- Le bénéfice net par action ajusté* (de base et dilué) s'est établi à 0,45 \$ et à 0,44 \$ pour le trimestre, comparativement à 0,47 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 4,3 % et de 6,4 %, respectivement.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audités)	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus	3 577,2	3 021,8	10 265,4	8 798,1
BAIIA ajusté*	321,2	318,0	946,2	1 003,0
Bénéfice net	342,0	337,0	631,1	722,5
Bénéfice net ajusté*	174,4	183,2	497,8	568,9
Bénéfice net par action				
De base	0,88	0,87	1,62	1,87
Dilué	0,87	0,86	1,61	1,85
Bénéfice net par action ajusté*				
De base	0,45	0,47	1,28	1,47
Dilué	0,44	0,47	1,27	1,45

- Les revenus ont augmenté principalement en raison de l'apport des récentes acquisitions.
- Toutes les récentes acquisitions ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté.
- Ensemble, les facteurs du marché aux États-Unis** et la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 26 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La hausse des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 30 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises au cours du trimestre a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 1 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le 17 octobre 2018, la Société a conclu la vente de l'installation de Burnaby, en Colombie-Britannique, et a réalisé un gain de 194,5 millions de dollars (167,8 millions de dollars après impôts). La Société a signé un contrat de location visant cette même installation jusqu'à ce que la construction d'une nouvelle installation à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, soit achevée.
- Le 30 novembre 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (acquisition de F&A), basée aux États-Unis, laquelle a fourni un apport pour une période de un mois au cours du trimestre considéré.
- Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,165 \$ l'action, payable le 15 mars 2019 aux actionnaires ordinaires inscrits le 5 mars 2019.

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'analyser les résultats et la situation financière de Saputo inc. (Saputo ou la Société) pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes complémentaires pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 décembre 2018 et 2017. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables de la Société sont conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus entre le 31 décembre 2018 et le 7 février 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. De l'information additionnelle relativement à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, les mesures non définies par les normes IFRS suivantes sont utilisées par la Société : le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté. Ces mesures sont définies à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 22 du présent rapport de gestion, pour les rapprochements avec les mesures définies par les normes IFRS.

La direction de la Société est d'avis que ces mesures non définies par les normes IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs à l'égard de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des mesures clés de son rendement. Ces mesures non définies par les normes IFRS ne sont pas comptabilisées conformément aux normes IFRS, n'ont aucune signification normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent différer de calculs similaires présentés par d'autres émetteurs et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les normes IFRS.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets et les intentions de Saputo à la date des présentes en ce qui concerne les revenus et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités.

Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs à court et à moyen terme de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, ses projets, ses objectifs et ses attentes. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2018 de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Vous ne devez pas accorder une importance indue à ces énoncés ni vous y fier à une autre date.

Dans la mesure où des énoncés prospectifs figurant dans le présent document constituent des perspectives financières au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, une telle information vise à fournir aux actionnaires des renseignements à l'égard de la Société, y compris son évaluation des plans financiers futurs, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les perspectives financières, tout comme l'information prospective en général, sont fondées sur des estimations, des attentes et des hypothèses actuelles et sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents de même qu'à d'autres facteurs.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les **revenus consolidés** de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 ont totalisé 3,577 milliards de dollars, en hausse d'environ 555 millions de dollars, ou 18,4 %, comparativement à 3,022 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les revenus ont augmenté en raison de la hausse des volumes de ventes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, découlant essentiellement de l'inclusion des activités récemment acquises de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn) (acquisition de Murray Goulburn), de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (acquisition de Montchevre), des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (acquisition de Shepherd Gourmet) et de l'acquisition de F&A. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une baisse du prix moyen du bloc* par livre de fromage et une baisse du prix moyen du beurre* par livre, qui se sont traduites par une diminution des revenus d'environ 42 millions de dollars. La baisse des prix sur les marchés du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale a aussi eu une incidence négative sur les revenus. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une augmentation des revenus d'environ 5 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, les revenus ont totalisé 10,265 milliards de dollars, en hausse d'environ 1,467 milliard de dollars, ou 16,7 %, comparativement à 8,798 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes, découlant principalement des récentes acquisitions, s'est traduite par une augmentation des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. De plus, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 50 millions de dollars. Par ailleurs, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises s'est traduite par une baisse des revenus d'environ 155 millions de dollars.

Le **BAIIA ajusté consolidé** de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 a totalisé 321,2 millions de dollars, en hausse de 3,2 millions de dollars, ou 1,0 %, comparativement à 318,0 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les récentes acquisitions et la dévaluation du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par l'incidence combinée des facteurs du marché aux États-Unis et de la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale, ce qui a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 26 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. De plus, la hausse d'environ 30 millions de dollars des coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 1 million de dollars. Enfin, la baisse d'environ 2 millions de dollars des charges liées au progiciel de gestion intégrée (PGI) a entraîné une hausse du BAIIA ajusté.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté consolidé a totalisé 946,2 millions de dollars, en baisse de 56,8 millions de dollars, ou 5,7 %, comparativement à 1,003 milliard de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ensemble, les facteurs du marché aux États-Unis et la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 52 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, la hausse d'environ 81 millions de dollars des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant des frais de manutention et d'entreposage externe additionnels, de même que la hausse des coûts de transport, ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. La hausse d'environ 7 millions de dollars des charges liées au PGI s'est aussi traduite par une baisse du BAIIA ajusté. Ces baisses ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable du BAIIA ajusté généré par les récentes acquisitions et la dévaluation du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

AUTRES ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'**amortissement** pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 a totalisé 80,7 millions de dollars, en hausse de 24,6 millions de dollars, comparativement à 56,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amortissement pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 s'est élevé à 231,9 millions de dollars, en hausse de 70,3 millions de dollars, comparativement à 161,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses sont essentiellement attribuables à la charge d'amortissement additionnelle liée aux récentes acquisitions, aux ajouts aux immobilisations, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables, et aux marques de commerce, pour lesquelles l'amortissement a commencé à l'exercice 2019.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a réalisé un **gain sur la cession d'actifs** de 194,5 millions de dollars (167,8 millions de dollars après impôts) lié à la vente de son installation de Burnaby, en Colombie-Britannique. La Société a vendu l'installation pour 209,0 millions de dollars, dont une tranche de 50,0 millions de dollars sera reçue au cours de l'exercice 2022. Dans le cadre de son plan de dépenses en immobilisations, la Société construira une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché de l'Ouest canadien. La Société a signé un contrat de location pour l'installation de Burnaby jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation soit achevée, ce qui est prévu au cours de l'exercice 2021.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 0,3 million de dollars et à 49,2 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018. Les coûts d'acquisition du troisième trimestre de l'exercice 2019 se rapportent à l'acquisition de F&A. Les coûts d'acquisition de la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 sont liés à l'acquisition de Murray Goulburn, ce qui comprend des droits de timbre d'environ 39 millions de dollars, de même qu'à l'acquisition de Shepherd Gourmet et à l'acquisition de F&A.

Les **charges d'intérêts nettes** ont augmenté de 8,5 millions de dollars et de 27,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations sont principalement attribuables à la dette additionnelle liée à l'acquisition de Murray Goulburn.

Conformément à IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, l'Argentine doit être considérée comme une économie hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, le **gain lié à l'hyperinflation** a totalisé 18,4 millions de dollars. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le gain lié à l'hyperinflation a totalisé 19,4 millions de dollars. Le gain découle de l'indexation des actifs et des passifs non monétaires.

Les **impôts sur les bénéfices** pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 correspondent à une charge d'impôts de 90,0 millions de dollars, ce qui représente un taux effectif de 20,8 %, comparativement à une économie d'impôts de 126,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant l'avantage découlant de la réforme fiscale américaine*, la charge d'impôts pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2017 aurait totalisé 52,1 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 24,8 %. Cette diminution de 4,0 % du taux effectif s'explique essentiellement par la réduction du taux d'imposition fédéral aux États-Unis et par le fait qu'une partie du gain réalisé sur la cession d'actifs au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019 n'est pas imposable. La charge d'impôts pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 a totalisé 185,1 millions de dollars, ce qui représente un taux effectif de 22,7 %, comparativement à 44,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. En excluant l'avantage découlant de la réforme fiscale américaine, la charge d'impôts pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017 aurait totalisé 223,4 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 29,1 %. Cette diminution de 6,4 % du taux effectif s'explique essentiellement par la réduction du taux d'imposition fédéral aux États-Unis et par le fait qu'une partie du gain réalisé sur la cession d'actifs au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019 n'est pas imposable. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi à l'établissement des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses filiales.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Le **bénéfice net** de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 a totalisé 342,0 millions de dollars, en hausse de 5,0 millions de dollars, ou 1,5 %, comparativement à 337,0 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux facteurs susmentionnés. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le bénéfice net a totalisé 631,1 millions de dollars, en baisse de 91,4 millions de dollars, ou 12,7 %, comparativement à 722,5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux facteurs susmentionnés.

Le **bénéfice net ajusté** a totalisé 174,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, comparativement à 183,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 8,8 millions de dollars, ou 4,8 %. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté a totalisé 497,8 millions de dollars, comparativement à 568,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 71,1 millions de dollars, ou 12,5 %. Ces baisses sont attribuables aux facteurs susmentionnés.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2019			2018				2017
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Revenus	3 577,2	3 420,4	3 267,8	2 744,4	3 021,8	2 884,2	2 892,1	2 719,8
BAlIA ajusté*	321,2	317,5	307,5	261,7	318,0	329,8	355,2	284,1
Bénéfice net	342,0	163,1	126,0	130,0	337,0	185,2	200,3	165,2
Gain sur la cession d'actifs ¹	(167,8)	–	–	–	–	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	0,2	–	34,3	5,3	25,1	0,2	–	–
Avantage découlant de la réforme fiscale américaine**	–	–	–	–	(178,9)	–	–	–
Bénéfice net ajusté*	174,4	163,1	160,3	135,3	183,2	185,4	200,3	165,2
Bénéfice net par action								
De base	0,88	0,42	0,32	0,34	0,87	0,48	0,52	0,42
Dilué	0,87	0,42	0,32	0,33	0,86	0,47	0,51	0,42
Bénéfice net par action ajusté*								
De base	0,45	0,42	0,41	0,35	0,47	0,48	0,52	0,42
Dilué	0,44	0,42	0,41	0,35	0,47	0,47	0,51	0,42

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

¹ Déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Principaux facteurs consolidés ayant une incidence positive (négative) sur le BAlIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis*, ¹	(19)	(7)	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	(1)	–	–	(11)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises ^{1,2}	1	5	(13)	(5)	(14)	(8)	9

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² La conversion des devises inclut l'effet sur le BAlIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien et du peso argentin en dollars canadiens.

TRÉSORERIE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET CAPITAL

La présente section vise à donner un aperçu des stratégies de gestion de la trésorerie et du capital de la Société ainsi que des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs opérationnels. Elle fournit également des détails sur la façon dont la Société gère son risque de liquidité afin de s'acquitter de ses obligations financières aux moments requis.

La majorité des besoins en trésorerie de la Société sont financés au moyen de la trésorerie générée par les activités d'exploitation. Ces fonds sont principalement affectés aux dépenses en immobilisations, au versement des dividendes, au remboursement de la dette, aux acquisitions d'entreprises et au rachat d'actions. De plus, la Société dispose de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de facilités de crédit bancaire destinées à des fins générales et devrait pouvoir répondre à ses besoins en trésorerie pour au moins les 12 prochains mois. La Société ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir du financement pour des montants supérieurs à ceux dont elle dispose actuellement par l'entremise d'ententes existantes afin de financer de possibles acquisitions.

Les flux de trésorerie de la Société sont présentés dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	293,4	293,5	828,0	797,7
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	238,7	203,0	643,9	491,2
Trésorerie utilisée pour les activités d'investissement	(70,8)	(415,4)	(1 364,8)	(632,5)
Trésorerie générée par (utilisée pour) les activités de financement	(130,1)	154,5	739,7	24,8
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	37,8	(57,9)	18,8	(116,5)

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, la trésorerie générée par les **activités d'exploitation** a totalisé 293,4 millions de dollars, comparativement à 293,5 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, la trésorerie générée par les activités d'exploitation a totalisé 828,0 millions de dollars, comparativement à 797,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 30,3 millions de dollars.

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, la **trésorerie nette générée par les activités d'exploitation** a totalisé 238,7 millions de dollars, comparativement à 203,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse de 35,7 millions de dollars est attribuable à la diminution de 38,8 millions de dollars des coûts d'acquisition, à la baisse de 42,8 millions de dollars des impôts sur les bénéfices payés et à la hausse de 3,2 millions de dollars du BAIIA ajusté. Elle a été contrebalancée en partie par les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation de 33,1 millions de dollars, qui s'expliquent par les variations des stocks, des créditeurs et des débiteurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché de même que par les incidences monétaires de l'hyperinflation de 18,4 millions de dollars. Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, la trésorerie nette générée par les activités d'exploitation a totalisé 643,9 millions de dollars, comparativement à 491,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse de 152,7 millions de dollars est attribuable aux variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation de 100,3 millions de dollars, qui s'expliquent par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché et par la baisse de 149,3 millions de dollars des impôts sur les bénéfices payés. Elle a été contrebalancée en partie par une baisse de 56,8 millions de dollars du BAIIA ajusté, une hausse de 26,9 millions de dollars des intérêts payés et une hausse de 9,8 millions de dollars des coûts d'acquisition.

Les **activités d'investissement** pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 comprenaient le produit net de la vente de l'installation de Burnaby, en Colombie-Britannique, soit 155,9 millions de dollars. Un montant de 113,0 millions de dollars déboursé pour l'acquisition de F&A, un montant de 100,2 millions de dollars lié aux ajouts aux immobilisations et un montant de 15,5 millions de dollars lié aux actifs incorporels relatifs essentiellement aux initiatives liées au PGI se sont aussi ajoutés. Les activités d'investissement pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 comprenaient principalement un montant de 1,472 milliard de dollars déboursé pour l'acquisition de Murray Goulburn, l'acquisition de Shepherd Gourmet et l'acquisition de F&A, des ajouts aux immobilisations d'un montant de 242,1 millions de dollars et des ajouts aux actifs incorporels de 51,6 millions de dollars relatifs aux initiatives liées au PGI. Enfin, la Société a tiré un montant de 397,0 millions de dollars, principalement de la vente de l'usine de Koroit¹ en Australie et de la vente de l'installation de Burnaby, en Colombie-Britannique.

¹ Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn.

Les **activités de financement** pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018 se composaient d'un remboursement de 104,7 millions de dollars des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties attribuable en grande partie au produit de la vente de l'installation de Burnaby, en Colombie-Britannique. La Société a également versé des dividendes de 64,1 millions de dollars. Finalement, les emprunts bancaires ont augmenté de 33,8 millions de dollars et des actions d'une valeur de 6,8 millions de dollars ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions. Les activités de financement pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 se composaient essentiellement d'une dette à long terme additionnelle d'un montant de 1,634 milliard de dollars liée à l'acquisition de Murray Goulburn et aux billets à moyen terme de série 5. Le produit net de l'émission des billets à moyen terme de série 5 et de la vente des installations de Burnaby, en Colombie-Britannique, et de Koroit, en Australie, a été utilisé essentiellement pour rembourser des facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties. La Société a également versé des dividendes de 190,3 millions de dollars. Finalement, des actions d'une valeur de 33,4 millions de dollars ont également été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions et les emprunts bancaires ont augmenté de 18,0 millions de dollars.

Trésorerie

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio)

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Actifs à court terme	3 241,6	2 422,4
Passifs à court terme	2 026,0	1 292,8
Fonds de roulement	1 215,6	1 129,6
Ratio du fonds de roulement	1,60	1,87

Le ratio du fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir les passifs à court terme au moyen d'actifs à court terme, sans avoir un surplus d'actifs inactifs. La baisse du ratio du fonds de roulement est attribuable essentiellement à l'inclusion du bilan de l'acquisition de Murray Goulburn.

Gestion du capital

La stratégie de la Société en matière de capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance tout en lui permettant d'effectuer des dépenses en immobilisations de façon disciplinée et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La Société vise un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté*. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques. Le cas échéant, la Société prévoit réduire le levier financier sur une période raisonnable en vue de maintenir ses notations de première qualité.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio et le nombre d'actions et d'options)

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Dette à long terme	2 308,1	1 425,3
Emprunts bancaires	200,1	193,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145,9	122,2
Dette nette*	2 362,3	1 496,4
BAIIA ajusté** des 12 derniers mois	1 207,9	1 264,7
Dette nette sur le BAIIA ajusté**	1,96	1,18
Nombre d'actions ordinaires	388 917 083	387 407 403
Nombre d'options d'achat d'actions	21 812 123	19 510 123

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

** Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Au 31 décembre 2018, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 145,9 millions de dollars et de facilités de crédit bancaire disponibles de 1,316 milliard de dollars, desquelles une tranche de 200,1 millions de dollars avait été prélevée. Se reporter aux notes 5 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires et la dette à long terme.

Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois se terminant en janvier 2021.

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Au 4 février 2019, 389 111 219 actions ordinaires et 21 474 516 options d'achat d'actions étaient en circulation.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société assure la gestion et le suivi continu de ses engagements et de ses obligations contractuelles afin de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter de ceux-ci au moyen des fonds provenant de l'exploitation et de l'optimisation de sa structure du capital.

Les obligations contractuelles de la Société se composent des engagements relatifs au remboursement de certains emprunts à long terme, des contrats de location visant des locaux, de l'équipement et du matériel roulant ainsi que des obligations d'achat au titre de dépenses en immobilisations pour lesquelles la Société s'est engagée.

(en millions de dollars CAD)

	31 décembre 2018				31 mars 2018			
	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat	Total	Dettes à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat	Total
Moins de 1 an	308,5	76,7	109,5	494,7	4,4	29,1	91,8	125,3
De 1 à 2 ans	22,5	61,9	–	84,4	520,9	24,6	–	545,5
De 2 à 3 ans	503,1	54,1	–	557,2	–	20,0	–	20,0
De 3 à 4 ans	300,0	47,0	–	347,0	300,0	15,8	–	315,8
De 4 à 5 ans	824,0	40,9	–	864,9	300,0	14,2	–	314,2
Plus de 5 ans	350,0	144,2	–	494,2	300,0	27,1	–	327,1
	2 308,1	424,8	109,5	2 842,4	1 425,3	130,8	91,8	1 647,9

Dettes à long terme

Tel qu'il est décrit à la note 6 des états financiers consolidés, la dette à long terme de la Société se compose de séries de billets à moyen terme, pour un total de 1,550 milliard de dollars, portant intérêt à un taux variant entre 1,94 % et 3,60 % par année et échéant entre novembre 2019 et août 2025.

Dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable (facilité d'acquisition de MG), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 400,0 millions de dollars, laquelle a été remboursée, une tranche de trois ans d'un montant de 300,0 millions de dollars, dont un montant de 100,0 millions de dollars a été remboursé, et une tranche de cinq ans d'un montant de 576,9 millions de dollars (600,0 millions de dollars AU), dont un montant de 52,9 millions de dollars (55,0 millions de dollars AU) a été remboursé. La facilité d'acquisition de MG porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou aux taux des acceptations bancaires australiennes majorés de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

BILAN

Les principaux postes du bilan au 31 décembre 2018 ont varié essentiellement en raison des acquisitions conclues récemment.

Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités américaines libellées en dollars américains était de 1,3637 \$ CAD/US au 31 décembre 2018, contre 1,2900 \$ CAD/US au 31 mars 2018. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités en Argentine libellées en pesos argentins était de 0,0362 \$ CAD/ARS au 31 décembre 2018, contre 0,0640 \$ CAD/ARS au 31 mars 2018. Le taux de conversion des postes du bilan de nos activités australiennes libellées en dollars australiens était de 0,9614 \$ CAD/AU au 31 décembre 2018, contre 0,9914 \$ CAD/AU au 31 mars 2018. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, contrebalancée en partie par les fluctuations du dollar australien et du peso argentin, s'est traduite par des valeurs plus élevées comptabilisées dans les postes du bilan concernés de nos activités à l'étranger.

La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins emprunts bancaires) a augmenté, passant d'un montant négatif de 71,1 millions de dollars au 31 mars 2018 à un montant négatif de 54,2 millions de dollars au 31 décembre 2018, principalement en raison de l'augmentation de la trésorerie. Les variations de l'écart de conversion comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont attribuables principalement à la fluctuation du dollar canadien par rapport aux devises.

NORMES COMPTABLES

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. L'application anticipée est permise.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications de normes et interprétations sur les états financiers de la Société.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 16

IFRS 16 doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. La Société n'adoptera pas IFRS 16 de façon anticipée.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société appliquera la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 16 devraient concerner la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La majorité des contrats de location considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 devraient être comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation, en plus des obligations locatives. La Société s'attend à ce qu'IFRS 16 ait une incidence sur son état consolidé des résultats en raison du reclassement des loyers et charges locatives, qui seront désormais classés dans les charges d'amortissement et d'intérêts plutôt que dans les charges d'exploitation. Le changement de la façon de comptabiliser ces charges aura une incidence sur la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie.

La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2018.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives révisées à l'égard du classement et de l'évaluation des actifs financiers, y compris un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. En vertu d'IFRS 9, la perte de valeur est calculée selon les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 9.

Classement et évaluation IFRS 9 comporte de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers qui comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le nouveau classement des actifs financiers présenté dans IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers. Il n'y a pas eu d'incidence importante relativement à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Actif/passif	Classement en vertu d'IAS 39	Classement en vertu d'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Autres actifs à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Emprunts bancaires	Autres éléments de passif	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dette à long terme	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Dépréciation IFRS 9 fournit un nouveau modèle de dépréciation qui exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti.

Comptabilité de couverture IFRS 9 comporte un nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu duquel la Société doit s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et doit appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, la Société a appliqué la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de façon prospective à compter de la date de la première application.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annule et remplace les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

Cette norme établit une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

En vertu d'IFRS 15, la Société doit définir son rôle à titre d'entité agissant pour son propre compte ou de mandataire dans le cadre des activités d'expédition et de manutention. Conformément à cette norme, les activités d'expédition et de manutention de la Société sont considérées comme une activité principale et sont présentées selon le montant brut.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus, puisque les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Elle a aussi eu une incidence sur certains contrats conclus avec des clients qui offrent des programmes incitatifs, comprenant des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. Enfin, IFRS 15 a eu une incidence sur le classement de certains montants versés aux clients dans l'état des résultats, les paiements aux clients pour des biens ou services distincts ayant été classés dans les frais de vente, généraux et d'administration et les paiements qui n'étaient pas pour des biens et services distincts, à titre de composante des ventes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018. Aucun ajustement n'a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des capitaux propres à la suite de l'adoption d'IFRS 15.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les normes IFRS devraient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à cet ajustement ont été remplies.

En vertu d'IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés selon l'indice général des prix approprié pour rendre compte de l'incidence de l'inflation et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et les passifs non monétaires sont ajustés en appliquant l'indice pertinent et l'incidence de l'inflation sur la Division Produits laitiers (Argentine) est présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés des résultats à titre de gain lié à l'hyperinflation. Le gain découle de l'indexation des actifs et des passifs non monétaires.

Les incidences principales sur les états financiers d'ouverture de la Société sont une hausse de 57,0 millions de dollars des actifs non monétaires, comme les stocks, les immobilisations et les actifs incorporels, et une hausse de 13,9 millions de dollars des passifs d'impôts différés. Par conséquent, au 1^{er} juillet 2018, un gain non récurrent de 43,1 millions de dollars a été inclus dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

SUIVI DE CERTAINS ÉLÉMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE ANALYSE

Pour une analyse relative aux garanties, aux transactions entre parties liées, aux méthodes comptables critiques et au recours à des estimations comptables, aux risques et incertitudes, ainsi qu'une analyse de sensibilité des variations de taux d'intérêt et de la devise américaine, veuillez consulter l'information contenue dans le rapport annuel 2018 de la Société (pages 23 à 33 du rapport de gestion).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun, afin de permettre que l'information devant être présentée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières soit constatée, traitée, résumée et présentée dans les délais précisés dans cette législation. Veuillez vous reporter à la rubrique ci-dessous pour les contrôles et procédures de communication de l'information relatifs à l'acquisition de Murray Goulburn.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

La Société a adopté une approche progressive dans le cadre de sa migration vers un nouveau PGI, laquelle devrait être terminée au cours de l'exercice 2022. Les changements nécessaires aux contrôles internes à l'égard de l'information financière pour les divisions qui ont migré vers le nouveau PGI ont été apportés afin de continuer à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière appropriés. À l'exception de ces changements, il n'y a eu aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période allant du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2018 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures des activités de Murray Goulburn acquises le 1^{er} mai 2018.

L'apport des activités acquises de Murray Goulburn à nos résultats consolidés pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 s'est élevé à 11,7 % des revenus consolidés et à (5,4) % du bénéfice net consolidé. De plus, au 31 décembre 2018, les actifs à court terme des activités acquises de Murray Goulburn représentaient environ 21,0 % des actifs à court terme consolidés et ses passifs à court terme représentaient environ 17,4 % des passifs à court terme consolidés. Les actifs à long terme des activités acquises de Murray Goulburn représentaient environ 10,1 % des actifs à long terme consolidés et leurs passifs à long terme représentaient environ 0,8 % des passifs à long terme consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de Murray Goulburn sera finalisée d'ici la fin de l'exercice 2019.

INFORMATION SECTORIELLE

Secteur Canada

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 059,6	1 047,7	1 011,0	980,9	1 057,2	1 032,6	999,2
BAIIA ajusté*	113,8	104,4	105,5	108,1	127,9	122,9	117,0

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

Revenus

Les revenus du Secteur Canada ont totalisé 1,060 milliard de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, en hausse d'environ 3 millions de dollars, ou 0,3 %, comparativement à 1,057 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Une hausse des prix de vente reflétant le coût plus élevé de la matière première, le lait, une combinaison de produits favorable et l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet ont eu une incidence positive sur les revenus au cours du trimestre considéré. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes de lait nature découlant des conditions de marché concurrentielles.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, les revenus du Secteur Canada ont totalisé 3,118 milliards de dollars, en hausse d'environ 29 millions de dollars, ou 0,9 %, comparativement à 3,089 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes découlant de l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet, une hausse des prix de vente reflétant le coût plus élevé de la matière première, le lait, et une combinaison de produits favorable ont eu une incidence positive sur les revenus au cours de la période considérée. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes de lait nature découlant des conditions de marché concurrentielles, et des prix de vente des ingrédients laitiers sur le marché de l'exportation.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a totalisé 113,8 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, en baisse de 14,1 millions de dollars, ou 11,0 %, comparativement à 127,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes de lait nature découlant des conditions de marché concurrentielles, et de la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant de la hausse des coûts de transport et d'essence, ainsi que la hausse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, ont contribué à la baisse d'environ 7 millions de dollars du BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'incidence positive d'une combinaison de produits favorable et de l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a totalisé 323,7 millions de dollars, en baisse de 44,1 millions de dollars, ou 12,0 %, comparativement à 367,8 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes de lait nature découlant des conditions de marché concurrentielles, et de la baisse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant de la hausse des coûts de transport et d'essence, ainsi que la hausse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, ont contribué à la baisse d'environ 24 millions de dollars du BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la hausse des volumes de ventes des ingrédients laitiers, une combinaison de produits favorable et l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet.

Secteur USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	1 678,5	1 618,0	1 594,6	1 435,1	1 591,3	1 528,1	1 578,3
BAIIA ajusté*	122,4	133,8	154,3	128,3	153,9	170,7	196,5

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché*, 1	(19)	(7)	2	(3)	(19)	(6)	3
Réduction de valeur des stocks	–	–	–	(7)	–	–	–
Taux de change du dollar américain ¹	6	7	(8)	(6)	(9)	(7)	8

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Prix du bloc*							
Ouverture	1,690	1,555	1,530	1,540	1,735	1,525	1,520
Clôture	1,430	1,690	1,555	1,530	1,540	1,735	1,525
Moyenne	1,453	1,605	1,603	1,524	1,627	1,660	1,575
Prix du beurre*							
Ouverture	2,320	2,268	2,215	2,208	2,315	2,643	2,108
Clôture	2,218	2,320	2,268	2,215	2,208	2,315	2,643
Moyenne	2,238	2,264	2,339	2,160	2,254	2,568	2,312
Prix moyen de la poudre de lactosérum par livre*	0,452	0,387	0,279	0,241	0,310	0,403	0,465
Écart*	0,021	0,095	0,135	0,148	0,072	0,066	0,039
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ¹	1,321	1,307	1,290	1,268	1,270	1,256	1,344

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

¹ Selon l'information publiée par Bloomberg.

Le Secteur USA se compose de la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Revenus

Les revenus du Secteur USA ont totalisé 1,679 milliard de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, en hausse d'environ 88 millions de dollars, ou 5,5 %, comparativement à 1,591 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des volumes de ventes au sein de la catégorie des aliments laitiers, de même que l'apport de l'acquisition de Montchevre pour le trimestre complet et de l'acquisition de F&A pour une période de un mois du trimestre considéré, ont contribué à l'augmentation des revenus. Toutefois, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 42 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des prix de vente sur les marchés des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence négative sur les revenus, alors que la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une augmentation des revenus d'environ 63 millions de dollars.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, les revenus du Secteur USA ont totalisé 4,891 milliards de dollars, en hausse d'environ 193 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à 4,698 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les volumes de ventes ont augmenté, principalement en raison de l'inclusion de l'acquisition de Montchevre et de la hausse des volumes de ventes des ingrédients laitiers. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse des prix de vente sur les marchés des ingrédients laitiers. De plus, la baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'est traduite par une diminution des revenus d'environ 50 millions de dollars. Enfin, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est traduite par une augmentation des revenus d'environ 63 millions de dollars.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur USA a totalisé 122,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, en baisse de 31,5 millions de dollars, ou 20,5 %, comparativement à 153,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles, ainsi que d'une hausse des coûts d'exploitation liée à l'intégration des activités de l'usine construite récemment à Almena, au Wisconsin. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant d'une augmentation des coûts de transport et de manutention, contrebalancée en partie par la baisse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, a contribué à la diminution d'environ 21 millions de dollars du BAIIA ajusté.

La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et la baisse du prix moyen du beurre par livre au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent ont eu une incidence défavorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. En outre, la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. La relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté, surtout en raison de la mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie, à compter du 1^{er} novembre 2018, qui a eu une incidence d'environ 8 millions de dollars. Ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 19 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les volumes de ventes additionnels attribuables essentiellement aux acquisitions récentes ont eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. De plus, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence positive d'environ 6 millions de dollars sur le BAIIA ajusté.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a totalisé 410,5 millions de dollars, en baisse de 110,6 millions de dollars, ou 21,2 %, comparativement à 521,1 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Au cours de la période, le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative des conditions de marché concurrentielles, ainsi que d'une hausse des coûts d'exploitation liée à l'intégration des activités de l'usine construite récemment à Almena, au Wisconsin. La hausse des coûts liés à l'entreposage et à la logistique découlant d'une augmentation des coûts de transport et de manutention a contribué à la diminution d'environ 69 millions de dollars du BAIIA ajusté. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la baisse des frais d'administration.

La baisse du prix moyen du bloc par livre de fromage et la baisse du prix moyen du beurre par livre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent ont eu une incidence défavorable sur la réalisation des stocks et l'absorption des frais fixes. En outre, la baisse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. Toutefois, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté, qui a été contrebalancée en partie par l'incidence d'environ 8 millions de dollars de la mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie, à compter du 1^{er} novembre 2018. Ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 24 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les volumes de ventes additionnels attribuables essentiellement aux acquisitions récentes ont eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence positive d'environ 5 millions de dollars sur le BAIIA ajusté.

Secteur International

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenus	839,1	754,7	662,2	328,4	373,3	323,5	314,6
BAIIA ajusté*	85,0	79,3	47,7	25,3	36,2	36,2	41,7

* Les mesures non définies par les normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur le BAIIA ajusté

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2019			2018			
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	(1)	–	–	(4)	(2)	(3)	(1)
Conversion des devises ¹	(5)	–	(7)	2	(4)	(1)	1

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International se compose de la Division Produits laitiers (Australie) et de la Division Produits laitiers (Argentine).

Revenus

Les revenus du Secteur International ont totalisé 839,1 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, soit une hausse de 465,8 millions de dollars, ou 124,8 %, comparativement à 373,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn et les revenus additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation se sont traduits par une hausse des revenus. Toutefois, la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale s'est traduite par une diminution des revenus par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'apport de l'acquisition de Murray Goulburn, les volumes de ventes sont demeurés relativement stables, ce qui, conjugué à une combinaison de produits défavorable, a eu une incidence négative sur les revenus. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 58 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, les revenus du Secteur International ont totalisé 2,256 milliards de dollars, en hausse d'environ 1,245 milliard de dollars, ou 123,2 %, comparativement à 1,011 milliard de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn, la hausse des volumes de ventes tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), de même que les revenus additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation, se sont traduits par une hausse des revenus. Toutefois, la baisse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale s'est traduite par une diminution des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur les revenus d'environ 218 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur International a totalisé 85,0 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2018, en hausse de 48,8 millions de dollars, ou 134,8 %, comparativement à 36,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn et l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien en ce qui a trait aux ventes d'exportation en dollars américains ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers, par le fait que le coût de la matière première, le lait, n'a pas suivi cette baisse, et par une hausse des frais d'administration par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'apport de l'acquisition de Murray Goulburn, les volumes de ventes sont demeurés relativement stables, ce qui, conjugué à une combinaison de produits défavorable, a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté. La fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018, le BAIIA ajusté a totalisé 212,0 millions de dollars, en hausse de 97,9 millions de dollars, ou 85,8 %, comparativement à 114,1 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn et l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien en ce qui a trait aux ventes d'exportation en dollars américains ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Aussi, la hausse des volumes de ventes tant dans la Division Produits laitiers (Australie) que dans la Division Produits laitiers (Argentine), de même que la baisse des frais d'administration découlant des initiatives liées au PGI, ont eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse des prix sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers et par le fait que le coût de la matière première, le lait, n'a pas suivi cette baisse, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Finalement, la fluctuation du dollar canadien par rapport aux monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 12 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

PERSPECTIVES

La Société bénéficie d'un bilan et d'une structure du capital solides, soutenus par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation. Cette souplesse financière permet à la Société de continuer de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses en immobilisations stratégiques. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. Saputo s'est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle.

La Société poursuivra ses activités de planification, de conception et de mise en œuvre liées à la migration vers le nouveau PGI qui a été mis en œuvre en Argentine, en Australie et dans la Division Aliments laitiers (USA). La prochaine étape pour la Société est le déploiement de son programme de PGI au sein de toutes les activités récemment acquises de Murray Goulburn, ce qui fera en sorte que toutes les activités australiennes seront exécutées selon un système unique. Saputo prévoit avoir terminé cette étape à l'exercice 2020, après quoi les divisions restantes en Amérique du Nord procéderont avec la mise en œuvre du PGI, ce qui devrait être terminé à l'exercice 2022.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société avait investi environ 245 millions de dollars et prévoit terminer son programme de PGI initial en y ayant investi environ 290 millions de dollars, ce qui dépasse de 40 millions de dollars l'estimation initiale. Avec les acquisitions récentes, notamment l'acquisition de Murray Goulburn, l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de Southeast Milk, Inc., l'acquisition de Montchevre, l'acquisition de Shepherd Gourmet et l'acquisition de F&A, la Société a augmenté la portée de son programme de PGI et sa durée de 2 ans, ce qui s'est traduit par une hausse de l'investissement total prévu à environ 370 millions de dollars. Compte tenu du nouvel échéancier de déploiement et des acquisitions récentes, l'investissement de la Société dans son programme de PGI devrait s'élever à environ 60 millions de dollars à l'exercice 2019 (dont un montant d'environ 12 millions de dollars sera investi au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019) et à environ 51 millions de dollars à l'exercice 2020. L'investissement total et la durée du programme de PGI varieront en fonction de la croissance de la Société au moyen d'acquisitions.

En novembre 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il attribuerait, sur une base provisoire, une part importante des quotas d'importation de produits laitiers en vertu de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) aux transformateurs laitiers canadiens. Saputo est d'avis que cette décision sera favorable pour les consommateurs et le secteur laitier au Canada. La Société prévoit continuer d'utiliser efficacement ses quotas et a l'intention de se concentrer sur l'importation de produits laitiers complémentaires à l'offre canadienne actuelle.

Au Canada, afin d'atténuer les pressions sur les marges, la faible croissance et les conditions de marché concurrentielles, la Société continuera à revoir l'ensemble de ses activités pour se concentrer sur la rentabilité des volumes de ventes et améliorer l'efficacité opérationnelle. La Division Produits laitiers (Canada) entreprendra des projets d'immobilisations visant à améliorer l'efficacité et à maximiser la place qu'elle occupe en ce qui a trait à la fabrication afin de conserver une position de chef de file. Dans le cadre du plan de dépenses en immobilisations de la Société, elle a commencé la construction d'une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché de l'Ouest canadien. La Société prévoit aussi fermer son installation de Courtenay, en Colombie-Britannique, d'ici le 31 mars 2019. La production sera intégrée dans les autres installations de Saputo. Cette décision touche un total de 29 employés.

La Division continuera aussi de bénéficier de l'intégration de l'acquisition de Shepherd Gourmet, terminée au troisième trimestre de l'exercice en cours, laquelle permet à la Division Produits laitiers (Canada) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité et les yogourts au Canada.

La Division Fromages (USA) continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts pour atténuer l'incidence négative des marchés de marchandises pour les ingrédients laitiers et des conditions de marché concurrentielles sur le BAIIA ajusté. Au cours des trimestres à venir, la Division continuera d'intensifier ses efforts pour atteindre, à court terme, l'efficacité au sein de ses activités de fabrication de fromage bleu à son usine construite récemment à Almena, au Wisconsin. La Société demeure convaincue que ce projet de dépenses en immobilisations permettra à la Division de continuer à renforcer sa position au sein de cette catégorie.

La Division continuera de tirer parti de l'intégration de l'acquisition de Montchevre, qui permet à la Division Fromages (USA) d'accroître sa présence dans les fromages de spécialité aux États-Unis.

À la suite de la mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie, le Secteur continuera de surveiller les marchés des produits laitiers et de prendre les décisions appropriées pour en atténuer l'incidence sur ses activités.

La Division procédera à l'intégration de l'acquisition de F&A. Cette acquisition bonifie et complète les activités de la Division Fromages (USA) et permet également à la Société d'avoir accès à un nouveau bassin laitier au Nouveau-Mexique (États-Unis).

La Division Aliments laitiers (USA) continuera de se concentrer sur l'optimisation et ses investissements dans son réseau existant afin de tirer parti des nouvelles capacités de production. La Division se concentrera aussi sur les activités de planification de la chaîne d'approvisionnement, d'entreposage et de logistique afin de satisfaire à la demande des clients et d'accroître l'efficacité.

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. Le Secteur continuera de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et d'évaluer l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les variations des conditions du marché et leur incidence sur le BAIIA ajusté.

En Australie, la Société poursuivra l'intégration de l'acquisition de Murray Goulburn. Le regroupement de ses deux unités d'exploitation australiennes en une seule plateforme progresse bien. La Société continuera de se concentrer à augmenter l'approvisionnement en lait, à revoir les activités de Murray Goulburn et à maximiser le réseau dont elle dispose.

Pour l'année civile 2019, la Société prévoit une légère augmentation des prix, tant dans les marchés des États-Unis qu'internationaux, pour les fromages et les ingrédients laitiers. La Société ne s'attend pas à ce que cette augmentation des prix atténue la volatilité du marché, qui devrait perdurer jusqu'à la fin de l'année civile 2019.

Enfin, la Société vise toujours à accroître l'efficacité globale de tous ses secteurs et à poursuivre sa croissance, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions.

MESURE DE CALCUL DES RÉSULTATS NON CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Dans certains cas, lors de l'évaluation de mesures de la performance financière, la Société fait référence à des termes, tels que « BAIIA ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice net par action ajusté », qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, ces mesures non définies par les normes IFRS ne sont pas susceptibles d'être comparables à des mesures intitulées ou décrites de façon semblable qui sont appliquées par d'autres sociétés cotées en Bourse, et elles n'indiquent pas non plus que les éléments exclus sont non récurrents. La Société utilise le bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et gain lié à l'hyperinflation (BAIIA ajusté) comme mesure de sa performance puisqu'il s'agit d'une mesure courante dans l'industrie et qu'elle reflète la rentabilité continue des activités consolidées de la Société.

D'après la définition qu'en fait la Société, le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net avant l'inclusion d'un gain sur la cession d'actifs, des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices qui s'appliquent, le cas échéant. Le bénéfice net par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire (de base et dilué). Les mesures financières définies par les normes IFRS les plus semblables aux mesures utilisées par la Société sont le bénéfice avant impôts sur les bénéfices ainsi que le bénéfice net et le bénéfice net par action (de base et dilué).

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté, tels qu'ils sont utilisés par la direction, permettent de présenter avec précision et comparabilité les activités en cours de la Société. Ils procurent également aux lecteurs une représentation des activités jugée pertinente en ce qui a trait à la performance financière de la Société, car ils comprennent de l'information financière supplémentaire qui peut être utilisée pour dégager les tendances ou des informations à fournir additionnelles qui donnent des détails sur la façon dont les activités de la Société sont exercées. Ils permettent également de comparer les résultats des exercices précédents de la Société.

Les définitions ci-dessus sont utilisées dans le contexte des résultats et des activités pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018. Elles peuvent être modifiées en raison de transactions futures ou si la direction le juge nécessaire afin d'améliorer la compréhension et la comparabilité des résultats et activités futurs de la Société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice avant impôts sur les bénéfices, du bénéfice net et du bénéfice net par action avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté pour les périodes de trois et neuf mois pour lesquels la direction a présenté ces mesures.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	432,0	210,2	816,2	767,0
Gain lié à l'hyperinflation	(18,4)	–	(19,4)	–
Autres charges financières	4,7	4,0	12,9	9,5
Intérêts sur la dette à long terme	16,4	8,6	49,9	25,5
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,3	39,1	49,2	39,4
Gain sur la cession d'actifs	(194,5)	–	(194,5)	–
Amortissement	80,7	56,1	231,9	161,6
BAIIA ajusté	321,2	318,0	946,2	1 003,0

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre					
	2018			2017		
	Total	Par action		Total	Par action	
De base		Dilué	De base		Dilué	
Bénéfice net	342,0	0,88	0,87	337,0	0,87	0,86
Gains sur la cession d'actifs ¹	(167,8)	(0,43)	(0,43)	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	0,2	–	–	25,1	0,07	0,07
Avantage découlant de la réforme fiscale américaine*	–	–	–	(178,9)	(0,46)	(0,46)
Bénéfice net ajusté	174,4	0,45	0,44	183,2	0,47	0,47

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre					
	2018			2017		
	Total	Par action		Total	Par action	
De base		Dilué	De base		Dilué	
Bénéfice net	631,1	1,62	1,61	722,5	1,87	1,85
Gains sur la cession d'actifs ¹	(167,8)	(0,43)	(0,43)	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	34,5	0,09	0,09	25,3	0,07	0,07
Avantage découlant de la réforme fiscale américaine*	–	–	–	(178,9)	(0,46)	(0,46)
Bénéfice net ajusté	497,8	1,28	1,27	568,9	1,47	1,45

¹ Déduction faite des impôts sur les bénéfices.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 24 du présent rapport de gestion.

GLOSSAIRE

BAIIA AJUSTÉ

Le « BAIIA ajusté » s'entend du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et gain lié à l'hyperinflation.

Bénéfice net ajusté

Le « bénéfice net ajusté » s'entend du bénéfice net avant l'inclusion d'un gain sur la cession d'actifs, des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite des impôts sur les bénéfices qui s'appliquent.

Bénéfice net par action ajusté

Le « bénéfice net par action ajusté » (de base et dilué) correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire de base et dilué.

Prix moyen de la poudre de lactosérum

Le « prix moyen de la poudre de lactosérum » correspond au prix moyen quotidien du lactosérum sec de première qualité publié par le Dairy Market News.

Prix du bloc

Le « prix du bloc » correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

Prix du beurre

Le « prix du beurre » correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

Dettes nette

La « dette nette » se compose de la dette à long terme et des emprunts bancaires, y compris les tranches échéant à moins d'un an de ces dernières, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Dettes nette sur le BAIIA ajusté

Le « ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté » correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Écart

L'« écart » correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10 sur le marché américain.

BAIIA ajusté des 12 derniers mois

Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois correspond au total du BAIIA ajusté réel pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018 et du BAIIA ajusté réel de l'exercice terminé le 31 mars 2018, moins le BAIIA ajusté réel pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017.

Facteurs du marché aux États-Unis

Les « facteurs du marché aux États-Unis » comprennent, pour le Secteur USA, le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les aliments laitiers.

Avantage découlant de la réforme fiscale américaine

L'« avantage découlant de la réforme fiscale américaine » s'entend de l'avantage non récurrent pour la Société lié à l'ajustement des soldes d'impôts futurs et des charges d'impôts au troisième trimestre de l'exercice 2018 découlant de la réduction du taux d'imposition fédéral aux États-Unis à la suite de l'adoption de la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act » le 22 décembre 2017.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus (note 12)	3 577,2 \$	3 021,8 \$	10 265,4 \$	8 798,1 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement (note 4)	3 256,0	2 703,8	9 319,2	7 795,1
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et gain lié à l'hyperinflation	321,2	318,0	946,2	1 003,0
Amortissement	80,7	56,1	231,9	161,6
Gain sur la cession d'actifs (note 14)	(194,5)	–	(194,5)	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,3	39,1	49,2	39,4
Gain lié à l'hyperinflation	(18,4)	–	(19,4)	–
Intérêts sur la dette à long terme	16,4	8,6	49,9	25,5
Autres charges financières (note 9)	4,7	4,0	12,9	9,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	432,0	210,2	816,2	767,0
Impôts sur les bénéfices (note 10)	90,0	(126,8)	185,1	44,5
Bénéfice net	342,0 \$	337,0 \$	631,1 \$	722,5 \$
Bénéfice net par action (note 8)				
De base	0,88 \$	0,87 \$	1,62 \$	1,87 \$
Dilué	0,87 \$	0,86 \$	1,61 \$	1,85 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	342,0 \$	337,0 \$	631,1 \$	722,5 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>				
Écarts de change découlant de la conversion des devises	286,1	21,6	129,6	(273,5)
Incidence de l'inflation découlant des ajustements liés à l'hyperinflation	4,7	–	34,4	–
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 11)	(3,1)	(3,4)	(10,9)	8,3
Reclassement des pertes (gains) sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	5,0	(1,1)	8,3	(5,9)
Autres éléments du résultat global	292,7	17,1	161,4	(271,1)
Total du bénéfice global	634,7 \$	354,1 \$	792,5 \$	451,4 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 1,3 \$ et de 4,7 \$, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018 (1,5 \$ et 2,6 \$ en 2017).

² Après impôts sur les bénéfices de 2,1 \$ et de 3,5 \$, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018 (0,4 \$ et 2,7 \$ en 2017).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)
(non audités)

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2018								
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	631,1	631,1
Autres éléments du résultat global	-	-	164,0	(2,6)	-	161,4	-	161,4
Total du bénéfice global								792,5
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(190,3)	(190,3)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	18,9	18,9	-	18,9
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 509 680	33,4	-	-	-	-	-	33,4
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	6,6	-	-	(6,6)	(6,6)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	2,5	2,5	-	2,5
Solde à la fin de la période	388 917 083	958,9 \$	713,6 \$	(6,4) \$	131,4 \$	838,6 \$	3 657,2 \$	5 454,7 \$

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2017								
	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	722,5	722,5
Autres éléments du résultat global	-	-	(273,5)	2,4	-	(271,1)	-	(271,1)
Total du bénéfice global								451,4
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(181,6)	(181,6)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	-	-	-	-	18,2	18,2	-	18,2
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 414 470	33,4	-	-	-	-	-	33,4
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	-	6,6	-	-	(6,6)	(6,6)	-	-
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	1,6	1,6	-	1,6
Actions rachetées et annulées	(654 900)	(1,4)	-	-	-	-	(27,6)	(29,0)
Solde à la fin de la période	386 993 881	909,7 \$	444,3 \$	(0,6) \$	111,1 \$	554,8 \$	3 152,4 \$	4 616,9 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS*(en millions de dollars CAD)*

Aux	31 décembre 2018 (non audité)	31 mars 2018 (audité)
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	145,9 \$	122,2 \$
Débiteurs	1 263,0	944,9
Stocks	1 734,8	1 234,5
Impôts à recevoir	30,4	52,0
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	67,5	68,8
	3 241,6	2 422,4
Immobilisations	3 076,5	2 220,0
Goodwill	2 650,9	2 417,3
Actifs incorporels	892,0	823,1
Autres éléments d'actif	134,6	85,7
Impôts différés	54,8	34,5
Total de l'actif	10 050,4 \$	8 003,0 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 5)	200,1 \$	193,3 \$
Créditeurs et charges à payer	1 470,3	1 068,6
Impôts à payer	47,1	26,5
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	308,5	4,4
	2 026,0	1 292,8
Dette à long terme (note 6)	1 999,6	1 420,9
Autres éléments de passif	85,5	66,7
Impôts différés	484,6	424,9
Total du passif	4 595,7 \$	3 205,3 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	958,9	918,9
Réserves	838,6	662,4
Bénéfices non distribués	3 657,2	3 216,4
Total des capitaux propres	5 454,7 \$	4 797,7 \$
Total du passif et des capitaux propres	10 050,4 \$	8 003,0 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation				
Bénéfice net	342,0 \$	337,0 \$	631,1 \$	722,5 \$
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	9,2	8,8	31,9	24,7
Intérêts et autres charges financières	21,1	12,6	62,8	35,0
Impôts sur les bénéfices	90,0	(126,8)	185,1	44,5
Amortissement	80,7	56,1	231,9	161,6
Gain sur la cession d'immobilisations	(194,5)	(0,6)	(195,5)	(1,0)
Charges de dépréciation relatives à une fermeture d'usine	–	10,6	–	10,6
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(2,1)	(2,6)	3,0	3,5
Incidence monétaire de l'hyperinflation	(18,4)	–	(19,4)	–
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,6	0,5	1,8	1,3
	328,6	295,6	932,7	1 002,7
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(35,2)	(2,1)	(104,7)	(205,0)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	293,4	293,5	828,0	797,7
Intérêts et autres charges financières payés	(26,7)	(19,7)	(66,9)	(40,0)
Impôts sur les bénéfices payés	(28,0)	(70,8)	(117,2)	(266,5)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	238,7	203,0	643,9	491,2
Investissement				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(114,8)	(336,6)	(1 471,7)	(370,4)
Ajouts aux immobilisations	(100,2)	(62,8)	(242,1)	(212,5)
Ajouts aux actifs incorporels	(15,5)	(17,3)	(51,6)	(55,5)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	157,3	–	397,0	–
Produit de la cession d'immobilisations	2,5	1,4	3,9	6,2
Autres	(0,1)	(0,1)	(0,3)	(0,3)
	(70,8)	(415,4)	(1 364,8)	(632,5)
Financement				
Emprunts bancaires	33,8	204,8	18,0	303,2
Produit de l'émission de la dette à long terme	–	–	1 633,6	300,0
Remboursement de la dette à long terme	(106,6)	(1,2)	(755,0)	(401,2)
Émission de capital-actions	6,8	12,8	33,4	33,4
Rachat de capital-actions	–	–	–	(29,0)
Dividendes	(64,1)	(61,9)	(190,3)	(181,6)
	(130,1)	154,5	739,7	24,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	37,8	(57,9)	18,8	(116,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	91,3	180,8	122,2	250,5
Incidence de l'inflation	12,4	–	12,4	–
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4,4	1,4	(7,5)	(9,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	145,9 \$	124,3 \$	145,9 \$	124,3 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options et les actions.)
(non audités)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (états financiers) de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 7 février 2019, la publication des états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) ont été omises ou résumées.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés au 31 mars 2018 et pour l'exercice terminé à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications et normes applicables décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. L'application anticipée est permise.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan, sauf en ce qui concerne quelques exceptions limitées. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes, modifications de normes et interprétations sur les états financiers de la Société.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 16

IFRS 16 doit être appliquée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019. La Société n'adoptera pas IFRS 16 de façon anticipée.

IFRS 16 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 16 à la date de la première application. La Société appliquera la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 16.

Les principales incidences de l'adoption d'IFRS 16 devraient concerner la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La majorité des contrats de location considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 devraient être comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'actifs au titre du droit d'utilisation, en plus des obligations locatives. La Société s'attend à ce qu'IFRS 16 ait une incidence sur son état consolidé des résultats en raison du reclassement des loyers et charges locatives, qui seront désormais classés dans les charges d'amortissement et d'intérêts plutôt que dans les charges d'exploitation. Le changement de la façon de comptabiliser ces charges aura une incidence sur la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie.

La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2018.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le but de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 fournit des directives révisées à l'égard du classement et de l'évaluation des actifs financiers, y compris un nouveau modèle de dépréciation pour la comptabilisation des pertes de crédit attendues et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. En vertu d'IFRS 9, la perte de valeur est calculée selon les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ou les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 9.

Classement et évaluation IFRS 9 comporte de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs financiers qui comprennent les catégories suivantes : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le nouveau classement des actifs financiers présenté dans IFRS 9 est généralement fondé sur le modèle économique dans le cadre duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Les passifs financiers sont classés et évalués selon deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur le classement des actifs et des passifs financiers. Il n'y a pas eu d'incidence importante relativement à l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Actif/passif	Classement en vertu d'IAS 39	Classement en vertu d'IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Autres actifs à long terme	Prêts et créances	Coût amorti
Emprunts bancaires	Autres éléments de passif	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dette à long terme	Autres éléments de passif	Coût amorti
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Dépréciation IFRS 9 fournit un nouveau modèle de dépréciation qui exige la comptabilisation des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti.

Comptabilité de couverture IFRS 9 comporte un nouveau modèle de comptabilité de couverture en vertu duquel la Société doit s'assurer que les relations de couverture sont alignées sur les objectifs et la stratégie de gestion du risque de la Société et doit appliquer une approche plus qualitative et prospective pour évaluer l'efficacité des couvertures. La Société a effectué ces changements à ses documents internes pour répondre aux exigences d'IFRS 9. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, la Société a appliqué la comptabilité de couverture d'IFRS 9 de façon prospective à compter de la date de la première application.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annule et remplace les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

Cette norme établit une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

En vertu d'IFRS 15, la Société doit définir son rôle à titre d'entité agissant pour son propre compte ou de mandataire dans le cadre des activités d'expédition et de manutention. Conformément à cette norme, les activités d'expédition et de manutention de la Société sont considérées comme une activité principale et sont présentées selon le montant brut.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur le moment de la comptabilisation des revenus, puisque les revenus sont comptabilisés à un moment précis lorsque le contrôle de l'actif est transféré au client, généralement au moment de la livraison des produits. Elle a aussi eu une incidence sur certains contrats conclus avec des clients qui offrent des programmes incitatifs, comprenant des remises, des promotions, des ristournes publicitaires et d'autres incitatifs fondés sur le volume. Ces incitatifs donnent lieu à des contreparties variables, qui sont aussi estimées au moment de la passation du contrat. Enfin, IFRS 15 a eu une incidence sur le classement de certains montants versés aux clients dans l'état des résultats, les paiements aux clients pour des biens ou services distincts ayant été classés dans les frais de vente, généraux et d'administration et les paiements qui n'étaient pas pour des biens et services distincts, à titre de composante des ventes.

L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018. Aucun ajustement n'a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des capitaux propres à la suite de l'adoption d'IFRS 15.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les normes IFRS devraient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à cet ajustement ont été remplies.

En vertu d'IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés selon l'indice général des prix approprié pour rendre compte de l'incidence de l'inflation et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et les passifs non monétaires sont ajustés en appliquant l'indice pertinent et l'incidence de l'inflation sur la Division Produits laitiers (Argentine) est présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés des résultats à titre de gain lié à l'hyperinflation. Le gain découle de l'indexation des actifs et des passifs non monétaires.

Les incidences principales sur les états financiers d'ouverture de la Société sont une hausse de 57,0 millions de dollars des actifs non monétaires, comme les stocks, les immobilisations et les actifs incorporels, et une hausse de 13,9 millions de dollars des passifs d'impôts différés. Par conséquent, au 1^{er} juillet 2018, un gain non récurrent de 43,1 millions de dollars a été inclus dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat global.

NOTE 4 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(76,2) \$	12,7 \$	(87,3) \$	(43,3) \$
Matières premières et consommables utilisées	2 504,6	2 122,1	7 053,4	6 112,7
Perte sur change	8,5	2,4	6,3	2,8
Avantages du personnel	406,6	334,2	1 187,6	983,3
Frais de vente	183,3	109,7	507,9	317,5
Autres frais généraux et d'administration	229,2	122,7	651,3	422,1
Total	3 256,0 \$	2 703,8 \$	9 319,2 \$	7 795,1 \$

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018, une réduction de valeur des stocks de 0,7 million de dollars et de 1,0 million de dollars, respectivement, a été constatée à titre de charge dans les « Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement », dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours » (1,6 million de dollars et 5,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2017). Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

NOTE 5 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	31 décembre 2018	31 mars 2018
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2023 ¹	409,1	300,0 USD	36,8 \$	71,0 \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2023 ¹	272,7	200,0 USD	–	–
Argentine	Annuelle ²	124,1	91,0 USD	62,7	41,3
Argentine	Annuelle ³	71,3	1 970,0 ARS	23,0	42,2
Australie	Annuelle ⁴	302,8	315,0 AUD	53,3	7,9
Australie	Annuelle ⁴	136,4	100,0 USD	24,3	30,9
		1 316,4		200,1 \$	193,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,70 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

NOTE 6 DETTE À LONG TERME

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850,0 millions de dollars) ¹	– \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2021 ²	200,0	–
Obtenues en avril 2018 et échéant en avril 2023 (600,0 millions de dollars AU) ²	524,0	–
Billets de premier rang non garantis ³		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	–
Obligations en vertu de contrats de location-financement	34,1	25,3
	2 308,1 \$	1 425,3 \$
Tranche échéant à moins d'un an	308,5	4,4
	1 999,6 \$	1 420,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	308,5 \$	4,4 \$
De 1 à 2 ans	22,5	520,9
De 2 à 3 ans	503,1	–
De 3 à 4 ans	300,0	300,0
De 4 à 5 ans	824,0	300,0
Plus de 5 ans	350,0	300,0
	2 308,1 \$	1 425,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains.

² Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

³ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

NOTE 6 DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et a déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois.

Le 14 août 2018, la Société a émis des billets à moyen terme de série 5, pour un montant de 350,0 millions de dollars portant intérêt à un taux annuel de 3,60 % et échéant le 14 août 2025. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux. Cette émission a été faite dans le cadre de son programme de billets à moyen terme.

Le 21 décembre 2017, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable d'un montant total de 1,284 milliard de dollars (facilité d'acquisition de MG), qui était disponible pour financer l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (note 12). Le 1^{er} mai 2018, la facilité d'acquisition de MG avait été utilisée en totalité.

La Société a utilisé le produit des billets à moyen terme de série 5, la trésorerie et les facilités de crédit disponibles pour rembourser 400,0 millions de dollars de la facilité d'acquisition de MG. De plus, à la suite de la cession de l'usine de Koroit (note 12), la Société a remboursé les facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties d'un montant de 200,0 millions de dollars et une tranche de 46,6 millions de dollars (50,0 millions de dollars AU) de la facilité d'acquisition de MG. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a remboursé des montants additionnels de 100,0 millions de dollars et de 4,7 millions de dollars (5,0 millions de dollars AU) de la facilité d'acquisition de MG.

NOTE 7 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	31 décembre 2018	31 mars 2018
ÉMIS		
388 917 083 actions ordinaires (387 407 403 actions ordinaires au 31 mars 2018)	958,9 \$	918,9 \$

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour les périodes de neuf mois, a varié de la façon suivante :

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	19 510 123	32,95 \$	17 850 014	29,00 \$
Options octroyées	4 536 208	41,02 \$	3 908 023	46,29 \$
Options levées	(1 509 680)	22,11 \$	(1 414 470)	23,64 \$
Options annulées	(724 528)	42,65 \$	(305 246)	34,11 \$
Solde à la fin de la période	21 812 123	35,12 \$	20 038 321	32,67 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2019 est de 41,02 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (46,29 \$ pour l'exercice 2018).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2019 a été estimée à 7,12 \$ par option (7,68 \$ pour l'exercice 2018) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 décembre 2018	31 mars 2018
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,95 %	1,10 %
Durée de vie prévue des options	5,6 ans	5,4 ans
Volatilité ¹	18,42 %	18,89 %
Taux de dividendes	1,54 %	1,26 %

¹ La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

NOTE 7 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Une charge de rémunération de 6,4 millions de dollars (5,6 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 18,9 millions de dollars (17,0 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018, respectivement. Une charge de rémunération de 6,2 millions de dollars (5,2 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 18,2 millions de dollars (15,3 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) a été comptabilisée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2017, respectivement.

NOTE 8 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	342,0 \$	337,0 \$	631,1 \$	722,5 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	388 743 518	386 700 080	388 441 403	386 516 987
Options dilutives	3 370 937	5 147 503	3 211 005	4 901 922
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	392 114 455	391 847 583	391 652 408	391 418 909
Bénéfice net de base par action	0,88 \$	0,87 \$	1,62 \$	1,87 \$
Bénéfice net dilué par action	0,87 \$	0,86 \$	1,61 \$	1,85 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018, 11 685 038 options et 7 382 625 options, respectivement, ont été exclues du calcul puisque leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (3 857 513 options ont été exclues pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2017).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités, le cas échéant, sont exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 9 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Charges financières	6,3 \$	5,3 \$	16,8 \$	12,5 \$
Revenus financiers	(1,6)	(1,3)	(3,9)	(3,0)
	4,7 \$	4,0 \$	12,9 \$	9,5 \$

NOTE 10 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, un gain sur la cession d'actifs a été réalisé et une partie de ce gain n'était pas imposable. Cette tranche non imposable du gain a donné lieu à une diminution des taux d'imposition pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2018.

Le 22 décembre 2017, les États-Unis ont adopté la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act », que l'on appelle couramment la réforme fiscale américaine. Un changement important en vertu de cette réforme est la réduction du taux d'imposition fédéral américain, qui est passé de 35,0 % à 21,0 %, applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce changement s'est traduit par la comptabilisation par la Société d'une économie d'impôts de 178,9 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2017.

NOTE 11 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 31 décembre 2018 et au 31 mars 2018. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	31 décembre 2018		31 mars 2018	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(0,4) \$	(0,4) \$	(1,4) \$	(1,4) \$
Dérivés de change (niveau 2)	2,2	2,2	(8,7)	(8,7)
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	(4,6)	(4,6)	(1,4)	(1,4)
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(0,1)	(0,1)	(0,5)	(0,5)
Dette à long terme (niveau 2)	2 270,4 \$	2 308,1 \$	1 410,0 \$	1 425,3 \$

NOTE 12 ACQUISITION D'ENTREPRISES

F&A DAIRY PRODUCTS, INC.

Le 30 novembre 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A). Ses activités sont exploitées dans deux usines situées à Las Cruces, Nouveau-Mexique, et à Dresser, Wisconsin (États-Unis). F&A produit une variété de fromages naturels, dont la mozzarella et le provolone, qui sont distribués aux États-Unis et au Mexique. Pour la période de 12 mois terminée le 31 août 2018, F&A a généré des revenus d'environ 163 millions de dollars US (212 millions de dollars CAD).

Le prix d'achat de 85,0 millions de dollars US (113,0 millions de dollars CAD), sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA).

La répartition finale sera terminée au cours de l'exercice 2020.

SHEPHERD GOURMET (ONTARIO) INC.

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada. Pour la période de 12 mois terminée le 30 avril 2018, Shepherd Gourmet a généré des revenus d'environ 57 millions de dollars.

Le prix d'achat était de 99,8 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 89,8 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et une tranche de 10,0 millions de dollars représente un solde à payer au vendeur.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

La répartition finale a été effectuée au troisième trimestre de l'exercice 2019.

NOTE 12 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complète les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permettra à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2017, Murray Goulburn a généré des revenus d'environ 2,5 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars AU).

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars AU) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition de MG (note 6). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars AU). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations et des actifs incorporels. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun gain ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

La répartition finale sera terminée d'ici la fin de l'exercice en cours.

La répartition de chacun des prix d'achat est présentée ci-dessous.

		Murray Goulburn	Shepherd Gourmet	F&A	Total pour 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	18,8	268,7
	Stocks	382,9	3,2	8,9	395,0
	Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	10,4	0,5	0,1	11,0
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	–	240,3
	Immobilisations	632,1	12,8	54,3	699,2
	Goodwill	8,5	78,1	48,9	135,5
	Actifs incorporels	38,9	5,2	–	44,1
	Autres éléments d'actif	3,9	–	–	3,9
	Impôts différés	18,6	–	–	18,6
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(280,9)	(3,5)	(15,5)	(299,9)
	Autres éléments de passif	(30,6)	–	(2,5)	(33,1)
	Impôts différés	–	(1,6)	–	(1,6)
Actifs nets acquis et contrepartie totale		1 276,3 \$	99,8 \$	113,0 \$	1 489,1 \$

NOTE 12 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

BETIN, INC.

Le 12 décembre 2017, la Société a conclu l'acquisition de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre (Betin ou Montchevre). Le prix d'achat de 348,1 millions de dollars, sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie.

Montchevre produisait, mettait en marché et distribuait du fromage de chèvre aux États-Unis, principalement sous la marque *Montchevre*. Ses activités sont exercées dans une usine située à Belmont, Wisconsin (États-Unis). Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, Montchevre a généré des revenus annuels d'environ 150 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA).

ACTIVITÉS DE PRODUITS LAITIERS AYANT UNE DURÉE DE CONSERVATION PROLONGÉE DE SOUTHEAST MILK, INC. (SMI)

Le 29 septembre 2017, la Société a fait l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI. Le prix d'achat de 63,6 millions de dollars, sur une base sans endettement, incluait une contrepartie en trésorerie de 37,0 millions de dollars.

Ses activités sont exercées dans une usine située à Plant City, en Floride, aux États-Unis. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, les activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI ont généré des revenus annuels d'environ 59 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies prévues dans l'avenir et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Aliments laitiers (USA).

Le prix d'achat a été attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris d'après les justes valeurs présentées ci-après.

		Betin	SMI	Total pour 2018
Actifs acquis	Fonds de roulement	38,4 \$	2,8 \$	41,2 \$
	Immobilisations	17,5	38,6	56,1
	Goodwill	211,6	22,2	233,8
Passifs repris	Actifs incorporels	131,6	–	131,6
	Obligations en vertu de contrats de location-financement	–	(26,6)	(26,6)
	Impôts différés	(51,0)	–	(51,0)
Actifs nets acquis et contrepartie totale payée en trésorerie		348,1 \$	37,0 \$	385,1 \$

NOTE 13 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, coûts d'acquisition et de restructuration.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

NOTE 13 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Canada	1 059,6 \$	1 057,2 \$	3 118,3 \$	3 089,0 \$
USA	1 678,5	1 591,3	4 891,1	4 697,7
International	839,1	373,3	2 256,0	1 011,4
	3 577,2 \$	3 021,8 \$	10 265,4 \$	8 798,1 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement, gain sur la cession d'actifs, coûts d'acquisition et de restructuration et gain lié à l'hyperinflation				
Canada	113,8 \$	127,9 \$	323,7 \$	367,8 \$
USA	122,4	153,9	410,5	521,1
International	85,0	36,2	212,0	114,1
	321,2 \$	318,0 \$	946,2 \$	1 003,0 \$
Amortissement				
Canada	18,9 \$	13,9 \$	54,4 \$	41,4 \$
USA	40,5	34,3	120,6	96,1
International	21,3	7,9	56,9	24,1
	80,7 \$	56,1 \$	231,9 \$	161,6 \$
Gain sur la cession d'actifs	(194,5)	–	(194,5)	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,3	39,1	49,2	39,4
Gain lié à l'hyperinflation	(18,4)	–	(19,4)	–
Charges financières, montant net	21,1	12,6	62,8	35,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	432,0	210,2	816,2	767,0
Impôts sur les bénéfices	90,0	(126,8)	185,1	44,5
Bénéfice net	342,0 \$	337,0 \$	631,1 \$	722,5 \$

Le tableau suivant présente les revenus par segmentation des marchés. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

	Pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus				
Détail	1 680,3 \$	1 530,7 \$	4 795,8 \$	4 348,4 \$
Restauration	1 205,7	1 092,8	3 619,3	3 383,3
Industriel	691,2	398,3	1 850,3	1 066,4
	3 577,2 \$	3 021,8 \$	10 265,4 \$	8 798,1 \$

NOTE 14 VENTE DE L'INSTALLATION DE BURNABY

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a réalisé un gain sur la cession d'actifs de 194,5 millions de dollars (167,8 millions de dollars après impôts) relativement à la vente de son installation de Burnaby, en Colombie-Britannique. La Société a vendu l'installation pour 209,0 millions de dollars, dont une tranche de 50,0 millions de dollars sera reçue à l'exercice 2022. Dans le cadre de son plan de dépenses en immobilisations, la Société construira une nouvelle installation à la fine pointe de la technologie à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, afin de mieux servir le marché de l'Ouest canadien. La Société a signé un contrat de location pour l'installation de Burnaby jusqu'à ce que la construction de la nouvelle installation soit achevée, ce qui est prévu au cours de l'exercice 2021.